

Fil conducteur pour personnes avec un handicap visuel à la recherche d'emploi

Trouver un emploi est souvent un parcours difficile. Et les personnes avec un handicap visuel sont amenées à se poser des questions spécifiques lors du processus de recrutement. Nous avons donc rédigé un fil conducteur afin de vous transmettre les connaissances de base et les concepts nécessaires pour la recherche d'emploi. Vos chances de succès en seront à coup sûr plus grandes. Ce fil conducteur est fondé sur les expériences faites par l'Union Européenne des Aveugles et a été développé par la Fédération suisse des aveugles et malvoyants.

**Télécharger
le fil
conducteur**

sbv-fsa.ch

Après sa lecture, vous saurez comment

- prendre conscience de vos compétences,
- rédiger efficacement un CV et une lettre de motivation pour améliorer vos perspectives d'embauche,
- vous préparer à un entretien d'embauche et le gérer de manière professionnelle.

Avez-vous des questions?

Nous sommes à votre service!

FSA

Fédération suisse des aveugles et malvoyants

Département

Consultation et réadaptation

Projet

Job coaching

Könizstrasse 23

Case postale, 3001 Berne

031 390 88 00

sbv-fsa.ch



FSA

Fédération suisse des aveugles et malvoyants



Profitez-en
sans tarder:

**téléchargez
le fil
conducteur**

sbv-fsa.ch

Réussir la recherche d'emploi avec un handicap visuel

Optimisez votre stratégie de candidature et améliorez vos perspectives professionnelles!

L'essentiel en bref

Le CV:

- Concis, clair et sans erreurs (demandez une révision)
- Cohérent et structuré de manière logique (dernier poste ou formation la plus récente en premier, indication du mois et de l'année)
- Répond à la question «Quelles sont vos compétences pour occuper ce poste?»

La lettre de motivation:

- Claire et bien structurée, sans faute, max. une page A4
- Doit se référer au poste visé et être rédigée spécifiquement pour chaque entreprise
- Répond à la question «Pour quelles raisons postulez-vous à ce poste?»

L'entretien d'embauche:

- Informez-vous au préalable sur l'entreprise et le poste, définissez clairement votre motivation et vos attentes. Préparez des questions correspondantes.
- Préparez-vous à vous présenter. Décrivez vos atouts, votre formation et votre expérience professionnelle. Citez des exemples. Quelle plus-value apportez-vous à l'entreprise?
- Préparez-vous à des questions critiques. Exercez-vous en conséquence.

- Réfléchissez à vos prétentions salariales.
- La première impression est déterminante! Arrivez à l'heure, soignez votre apparence, pensez à adopter une posture bien droite, souriez, pensez à donner des poignées de main franches.
- Soyez vous-même et restez positif.
- Veillez ensuite à être facilement joignable.

La question du handicap visuel

Faut-il mentionner un handicap visuel dans la lettre de motivation? Cette décision vous appartient. Notez cependant qu'un lecteur attentif décèlera des indices dans votre parcours et se posera des questions en conséquence. Dans ce cas, nous recommandons de thématiser le handicap.

Réfléchissez aussi à ce qui suit:

- Si vous ne mentionnez pas votre handicap visuel, vous pouvez déclencher une réaction inconfortable chez votre interlocuteur si vous êtes invité à un entretien. Comment allez-vous gérer cette situation?
- Si vous mentionnez votre handicap, vos chances d'être invité à un entretien pourraient être compromises. Prenez éventuellement contact au préalable avec l'interlocuteur concerné pour déterminer si une candidature en vaut tout simplement la peine.

Veillez dans tous les cas à être en accord avec la démarche choisie.

Recommandations pour aborder votre handicap visuel:

- Au premier contact téléphonique: est-ce que toutes les activités sont à votre portée? Abordez à cette occasion la manière dont vous parvenez à vous acquitter de votre travail avec votre handicap visuel.
- Dans la lettre de motivation: formulations positives, qui indiquent les compétences que vous avez pu développer grâce à votre handicap visuel. Mentionnez les moyens auxiliaires qui vous permettent de travailler et qui peuvent être installés par des spécialistes, sans frais pour l'entreprise.
- Entretien d'embauche: présentez vos moyens auxiliaires à votre employeur potentiel. Expliquez votre handicap visuel à votre employeur ainsi que les besoins et éventuelles mesures de soutien de l'AI ou d'autres institutions. Précisez la plus-value que peuvent apporter à toute l'équipe les mesures prises de manière adéquate.